

DEMANDE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ANNEE 2019 -

OBJET DE LA DEMANDE

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
(Étalage, installation commerciale)

1 PANNEAU ou 1 ORIFLAMME

1ère DEMANDE

RENOUVELLEMENT

TARIFS 2019

Étalage saison (15/03 au 15/11)

Par m²/saison : Zone 1 = 60,00 € - Zone 2 = 33,35 € - Zone 3 = 17,50 €

Étalage année (01/01 au 31/12)

Par m²/an* : Zone 1 = 85,00 € - Zone 2 = 50,50 € - Zone 3 = 27,00 €

1 Panneau ou oriflamme au sol (- de 1m²)

Par an : Zone 1 = 73,00 € - Zone 2 = 61,00 € - Zone 3 = 49,00 € (et par panneau)

*minimum facturation 2m²

Zone 1 = Zones et aires piétonnes + emplacements stationnement payant + emprise sur la chaussée - Zone 2 = Centre-ville à l'intérieur du péricentrique à l'exception de la zone 1 - Zone 3 : Périphérie

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la société _____

Nom et prénom du représentant _____

Qualité du représentant _____

Adresse _____

mail (obligatoire) _____

Tel (obligatoire) _____

IDENTIFICATION DU FONDS DE COMMERCE

Cachet commercial

DIMENSION DE L'INSTALLATION DEMANDÉE

m²

Joindre impérativement un plan d'installation précisant le métrage et la surface occupée ainsi qu'un schéma ou visuel de l'installation. **A nous retourner avant le 11/01/2019 par courrier ou par mail à :**

occupation.domaine.public@annemasse.fr Pour les redevances inférieures à 100,00 € le règlement devra obligatoirement être joint à la demande

Je m'engage à respecter la réglementation municipale en vigueur.

Lu et approuvé Fait à Annemasse le

Nom – Prénom : _____

Signature : _____

